



MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue le 9 décembre 2024 à 19h00 à l'hôtel de ville de
Cloridorme

N° de résolution
ou annotatif

Sont présents : M. Dany Minville
Jean-William Ayotte
Jean-Louis Clavet
Normand Poirier
Mme Nancy Cloutier
Josée Boulay

Absence : aucun

Était également présente madame Léona Francoeur, d.g. par
intérim.

2- Ouverture de la séance

Son honneur le maire monsieur Marcel Mainville constatant
qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution # 218-12-2024

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST
RÉSOLU :

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des procès-verbaux du 12 et 26 novembre 2024
- 5- Correspondance du mois
- 6- Suivi des procès- verbaux
- 7- Présentation des comptes payés
- 8- Présentation des comptes à payer- voir liste
- 9- Résolutions et règlements:
 - 9.1 : Calendrier des séances du conseil 2025
 - 9.2 : Centre d'Appel d'urgence (Caureq)
 - 9.3 : Proposition de services H 2LAB
 - 9.4: Programme Semo
 - 9.5: Budget HLM
 - 9.6: Nomination conseiller responsable Site Web et
facebook Cloridorme
 - 9.7 : Demande dons Fête de Noel
 - 9.8 : Fermeture de bureau (19 décembre au 3 janvier 2025)
 - 9.9 : Avis de motion et adoption projet règlement entente
inter municipale
 - 9.10 : Annulation résolution # 212-11-2024
 - 9.11 : Projet étudiant
 - 9.12 : Appropriation du surplus de financement
- 10 : Note du DG
- 11 : Période de questions
- 12 : Clôture de la séance

Marcel Mainville
Maire

Léona Francoeur
Greffière



ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution # 219-12-2024

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 novembre 2024
N° de résolution ou annotation

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 novembre 2024, au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-WILLIAM AYOTTE IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 novembre 2024 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 220-12-2024

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 26 novembre 2024

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 26 novembre 2024, au moins quarante-huit heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 26 novembre 2024 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5- CORRESPONDANCE DU MOIS

Toute la correspondance a été remise au Conseil municipal avant la réunion pour consultation.
La correspondance fait partie intégrale de ce procès-verbal.

6-SUIVI DES PROCES-VERBAUX

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil de donner un bref compte rendu de leur dossier respectif.

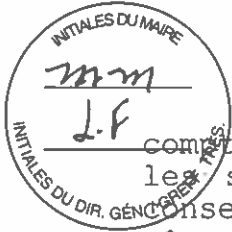
7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS

Résolution #221-12-2024

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance du journal des déboursés pour la période du 1er au 30 novembre 2024;

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-WILLIAM CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE les déboursés du mois de novembre 2024 au montant de 73,607.16\$ soient acceptés, incluant prélèvements (chèques fournisseurs (57,401.76) et salaires (16,215.40\$). De plus : le maire et les conseillers reconnaissent avoir pris connaissance de tous les comptes, qu'ils ont également reçu réponse à leur questionnement, que ces



comptes incluent les fournisseurs, le paiement direct et les salaires et heures supplémentaires approuvées par le conseiller ou conseillère responsable (s'il y a lieu) de même que les écritures de fin de mois, paraphé par tous et les conciliations bancaires,

N° de résolution
ou annotation

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

8- ADOPTION DES COMPTES A PAYER

Résolution # 222-12-2024

ACCEPTATION DE LA LISTE SUGGÉRÉE DE PAIEMENTS AU MONTANT DE 23,615.57 \$

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 30 novembre 2024;

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 23, 615.57\$

Raymond Chabot : 9,657.80\$; Electro Démarreur : 6 271.37 : Sani Manic : 3 305.53\$; Groupe Altus : 3 563.37\$ et FQM * assurance pompiers) : 817.50 \$)\$

Et que la greffière procède à l'émission des chèques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9- RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

9.1 Résolution 223-12-2024

Calendrier des séances du conseil 2025

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

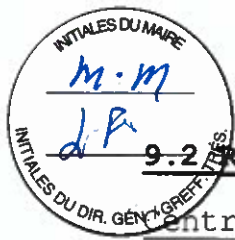
EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL RÉSOLU :

QUE le calendrier ci-après adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour L'année 2025;

Ces séances se tiendront aux dates suivantes et débiteront à 19h00 :

- 20 janvier
- 10 mars
- 12 mai
- 14 juillet
- 15 septembre
- 8 décembre
- * 10 février
- * 15 avril
- * 9 juin
- * 18 août
- * 17 novembre

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



9.2 Résolution # 224-12-2024

Centre d'Appel d'urgence-Gestion du traitement des appels d'urgence-Demande

N° de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE le service de traitement des appels d'urgence primaires (911) et secondaires (pompiers) pour le territoire de la Municipalité de Cloridorme font l'objet de deux ententes de services avec le Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec (CAUREQ) pour le service centralisé d'appels d'urgence (SCAU) 911 et pour le service secondaire d'appels d'urgence (SSAU) incendie;

CONSIDÉRANT QUE ces dites ententes seront respectivement renouvelées automatiquement le 1er décembre 2024 et le 1er janvier 2025;

CONSIDÉRANT QUE le fonctionnement actuel des services permet une gestion intégrée du traitement des appels d'urgence entre les différents services impliqués;

CONSIDÉRANT l'adoption du projet de loi 15 qui a une incidence directe sur la gouvernance du CAUREQ;

CONSIDÉRANT la possibilité que le fonctionnement des opérations du CAUREQ soit impacté et que la gestion intégrée du traitement des appels d'urgence soit compromise;

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-LOUIS CLAVET CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal demande au CAUREQ, sans égard au mode de gouvernance qui sera mis en place, de conserver une gestion intégrée pour le traitement des appels d'urgence en provenance du territoire de la municipalité de Cloridorme;

QUE dans le cas contraire, le conseil municipal, se réserve le droit d'étudier d'autres options qui permettraient de conserver ce standard et, le cas échéant, de mettre fin aux dites ententes conformément aux dispositions prévues à l'article 10 de celles-ci.

QU'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au CAUREQ, ainsi qu'à toutes les municipalités et communautés autochtones membres afin de solliciter leur appui.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Résolution # 225-12-2024

Proposition de services par H2LAB

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE LE CONSEIL MUNICIPAL accepte la proposition présentée par le laboratoire H2LAB se rapportant aux diverses analyses d'eau dans notre municipalité et autorise la directrice générale par intérim à signer la proposition.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Marcel Macneille
Maire

Louise Gagnon
Greffière



9.4 Résolution # 226-12-2024

SEMO/Jacky Huet

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-LOUIS CLAVET CONSEILLER IL EST
RÉSOLU :

N° de résolution
ou annotation

QUE le conseil municipal autorise sa directrice générale par intérim a faire la demande auprès de SEMO dans le dossier à Jacky Huet pour engagement au chalet des sports comme préposé à la glace, pelletage etc. pour la saison hivernale (durée de la patinoire) à raison de 15 heures /semaine .

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 : Résolution #227-12-2024

Budget OMH

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil approuve le budget révisé 2024 tel que présenté.

Les conseillers ont tous reçu le sommaire budgétaire de l'organisme pour l'exercice 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6 Résolution #228-12-2024

Nomination responsable site Web /facebook

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil mandate le conseiller monsieur Jean-William Ayotte à s'occuper des publications et de la pertinence des commentaires du site Web de la municipalité ainsi que de Facebook Cloridorme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7. Résolution # 229-12-2024

Fête de Noel

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY, CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise un montant de 100\$ à l'Association sports, loisirs et culture de Cloridorme pour l'organisation de la fête de Noel du 15 décembre prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8 Résolution #230-12-2024

Fermeture de bureau (Période des Fêtes)

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-WILLIAM AYOTTE, CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE les bureaux administratifs soient fermés pour la période des fêtes soit du 19 décembre au 3 janvier inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



9.9 Résolution #231-12-2024

Avis de motion et présentation d'un projet de règlement
2024-10

N° de résolution
ou annotation MADAME NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE :

- donne avis de motion qu'il sera adopté à une prochaine séance le règlement numéro 2024-10, portant sur le règlement de la collecte sélective des matières recyclables ou réutilisables et la collecte des déchets.
- Présente le projet de règlement tel que prescrit par la loi

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

9.10 Résolution #232-12-2024

Annulation résolution # 212-11-2024

À la suite de vérifications sur la demande du conseil d'aller en soumissions auprès des firmes comptables pour les audits de la municipalité, notre firme actuelle est déjà mandatée pour l'année 2024 à la suite d'un contrat de deux ans obtenu pour 2023-2024;

POUR CES MOTIFS ET SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLERE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil annule la résolution # 212-11-2024.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

9.11 Résolution #233-12-2024

Projet Étudiants

ATTENDU QUE nous désirons profiter du programme emploi été canada pour embaucher deux (2) étudiants pour nos emplois saisonniers ;

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER, CONSEILLERE IL EST RÉSOLU :

De faire la demande pour deux emplois étudiants auprès de d'Emploi Canada, pour le comité des Loisirs de Cloridorme inc.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

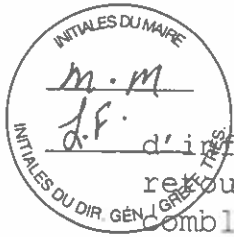
9.12 Résolution #234-12-2024

Appropriation du surplus de financement

CONSIDÉRANT QUE la taxation ne couvre pas complètement le financement que la municipalité doit honorer à chaque année pour son projet d'égout municipal et d'assainissement des eaux usées selon le règlement d'emprunt #2004-08 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité, dispose d'un montant inutilisé 277 813 \$ selon les derniers états financiers et que tous ces argents sont disponibles seulement pour tout ce qui concerne le financement du projet ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal peut décider par résolution ce qu'il entend faire avec ses sommes disponibles, selon l'annexe 5A, section 2.3 du manuel



d'information financière municipale qui permet de retourner une partie de l'excédent du financement afin de combler le manque à gagner de la taxation 2024 ;

POUR TOUTS CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-WILLIAM AYOTTE ET RÉSOLU :

N° de résolution
ou annotation

QUE le conseil municipal de Cloridorme approprie un montant de plus ou moins 80 000\$ de l'excédent de financement afin de pourvoir la taxation sous-évaluée pour l'année financière 2024.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

10- Mot de la directrice par intérim :

Étant donné la grève des postes, le calendrier des collectes 2025 sera un peu partout dans les commerces soit : Épicerie, coiffeuses, garages.

11- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

Questions : Demande comptable
 HLM
 Protocole monsieur le maire
 Avis bouillis

12-Clôture de la séance

Clôture de la séance

Les sujets étant épuisés il est proposé et résolu à l'unanimité des élus présents

QUE la séance soit levée à 19h30

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Marcel Mainville maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Marcel Mainville
Maire

Léna Traversier
Greffière

